

# **VILLE DE YAOUNDE: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°107/AONO/CUY/CIPM/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le Maire de la ville, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'aménagement de la voie d'accès à l'immeuble siège du FEICOM.

## **2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation et repli du chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Travaux de terrassements ;
- Travaux de chaussées ;
- Travaux d'assainissement, drainage et ouvrages d'arts ;
- Equipements et signalisations ;
- Eclairage public ;

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un milliard deux cent soixante-neuf millions

(1 269 817 157) FCFA TTC.

#### **4. Délai de livraison**

Le délai global d'exécution des travaux est de 12 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### **5. Allotissement**

L'ensemble des travaux sont repartis en un (01) lot.

#### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises des Travaux Publics de droit camerounais.

#### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, Exercices 2020 et suivants.

#### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé dès publication du présent avis.

#### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le

02/12/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°107/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 28/10/2020 POUR L'EXECUTION DES  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DU  
FEICOM**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de Vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

**13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 02/12/2020 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Ville de Yaoundé dans la salle de réunion du bâtiment annexe de l'Hôtel de ville de Yaoundé, 1er étage, porte 020.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

#### **14. Critères d'évaluation**

##### **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

##### **a) Offre administrative :**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de la non conformité ;
- Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;

##### **b) Offre Technique :**

- Absence de référence dans des travaux de voiries urbaines uniquement au cours des cinq (05) dernières années (2015,2016, 2017, 2018,2019) dont le montant cumulé est au moins égale d'un milliard cinq cent millions 1 500 000 000 FCFA ; les références de l'année 2020 seront également prise en compte.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des

- trois dernières années ;
- Un critère essentiel non satisfaisant
- Non possession en propre du matériel suivant :
  - Un finisher
  - Une Niveleuse ;
  - Un Camion benne ;
  - Un Pelle chargeuse ;
  - Un Compacteur manuel ou plaque vibrante ;

**c) Offre financière :**

- Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- Omission dans le BPU et le DQE d'un prix unitaire quantifiés ;
- Omission d'un sous détails de prix unitaire ;
- Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- La qualité de la note méthodologique
- Le personnel d'encadrement ;
- Le matériel à mobiliser ;

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de l'appel d'offres.

**16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours pour compter de la date originale fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, porte 002, bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé

N.B: Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien

vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 28 Octobre 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

[Télécharger le DAO](#)